

REPUBLIQUE DU CONGO



Unité – Travail – Progrès

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

**PROJET DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE SEMENCES
AMELIOREES DE RIZ EN REPUBLIQUE DU CONGO**

NOTE CONCEPTUELLE



SOMMAIRE

1	CONTEXTE	3
2	JUSTIFICATION	3
3	ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES	3
3.1	Zones d'intervention	3
3.2	Groupes Cibles	4
4	OBJECTIF DU PROJET	4
5	DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES	4
5.1	Composante 1 : disponibilité des semences améliorées	4
5.2	Composante 2 : amélioration de l'accès à la semence améliorée	6
5.3	Composante 3 : renforcement des capacités des acteurs de la filière semencière de riz	7
5.4	Composante 4 : gestion et coordination du projet	8
6	FINANCEMENT ET DUREE DU PROJET	9
7	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	9
8	ORGANISATION ET GESTION	10
9	SUIVI EVALUATION	10
10	RISQUES	10
11	FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET	12
12	FORMAT DE CADRE LOGIQUE	14
	Composante 1 : disponibilité des semences améliorées	14
	Composante 3 : renforcement des capacités des acteurs de la filière semencière de riz	15
13	PLAN D'ACTIONS	17

1 CONTEXTE

Le Gouvernement s'est engagé à faire du Congo une puissance agricole et de l'agriculture comme le moteur de la croissance économique et sociale à travers la promotion et la diversification des filières agricoles. Cet engagement a été traduit dans la Politique National de Développement (PND, 2022-2026) qui placent le secteur Agricole comme levier de lutte contre la pauvreté.

Le riz est retenu comme priorité en matière de diversification socio-économique dans les politiques et stratégies nationales, notamment à travers l'Etude du Secteur Agricole (ESA 2011), le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN 2017-2021), le PND (2022-2026). A titre d'illustration le PND 2022 -2026, contient un programme riz dont la valeur de financement devrait atteindre près de 6 milliards de francs CFA pour une production attendue de 24 000 tonnes.

En dehors des documents suscités, le Plan d'Investissement Agricole Climato-résilient (PIAIC) vise expressément à contribuer au développement de la culture du riz notamment en irrigation dans son projet 3 « Amélioration de la gestion des ressources en eau, de l'irrigation et de l'aquaculture ».

Dans cette dynamique, le pays a élaboré la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture et a retenu neuf lignes d'actions prioritaires. Cette Stratégie ambitionne de faire passer le niveau de production de riz de 1300 tonnes à 21 800 tonnes soit un taux de croit moyen de plus de 200%. Pour y arriver, il sera entre autres, promu de produire et de distribuer les semences améliorées de riz dans les pôles de productions.

2 JUSTIFICATION

Depuis des décennies, les importations alimentaires ne cessent de croître en volume et en valeur et ont atteint le pic de 700 milliards FCFA en 2018 soit 70% des importations. La part des importations du riz a atteint actuellement un peu plus de 80 000 tonnes. La demande est en nette progression par rapport à une offre en baisse. D'ici 2030, les besoins en riz du Congo devraient atteindre 100 000 tonnes.

La production rizicole est essentiellement pluviale et caractérisée par des faibles performances agronomiques ayant pour corollaire une offre locale déficitaire en cette denrée.

De nombreux défis, parmi lesquels la disponibilité et l'accès aux semences résilientes, doivent être relevés.

Au regard de ce constat, la production et la distribution des semences améliorées de riz devra être organisée pour accroître la productivité et, à terme, contribuer à l'amélioration de l'offre en riz.

C'est dans ce cadre que le MAEP, à travers la DGA se propose de mettre en œuvre un Projet de production et de distribution des semences améliorées de riz en République du Congo.

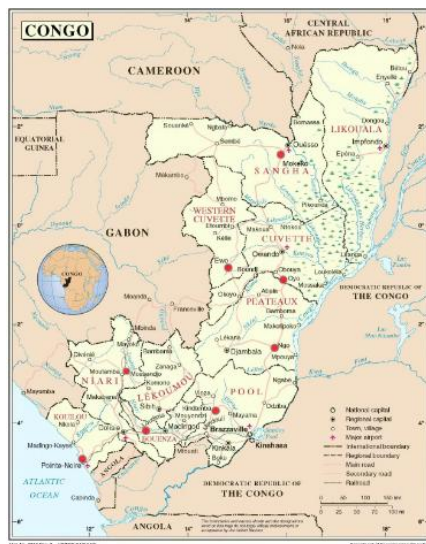
Pour ce faire, la chaîne de valeur semencière riz devrait être mieux organisée pour produire des semences de bonne qualité et à haut potentiel de rendement. L'atteinte de cet objectif impose que des aires de production des semences soient aménagés ; le laboratoire de contrôle soit mis aux normes et fonctionnels ; les entrepôts de stockage des semences soient construits ; un fonds de crédit d'accès à la semence soit mis en place et que le renforcement des capacités du personnel d'appui et de recherche soit réalisé.

3 ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES

3.1 Zones d'intervention

La zone d'intervention du projet est dans les pôles de production retenus dans la SNDR notamment, Ouesso (Sangha) ; Ewo (Cuvette-Ouest) ; Oyo (Cuvette) ; Ngo. Comme illustré par la carte ci-dessous.

● Pôles de production



3.2 Groupes Cibles

Les bénéficiaires directs du projet sont l'IRA, les Centres d'Appui Technique du MAEP, les multiplicateurs de semences et les producteurs.

Les bénéficiaires indirects quant à eux sont les transformateurs, les transporteurs, les consommateurs, les acteurs du marché et le Gouvernement.

4 OBJECTIF DU PROJET

L'objectif global du projet est d'accroître la productivité du riz au Congo.

De manière spécifique, il s'agira de :

1. rendre disponible les semences améliorées ;
2. améliorer l'accès à la semence améliorée ;
3. renforcer les capacités des acteurs de la filière semencière de riz.

5 DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

5.1 Composante 1 : disponibilité des semences améliorées

L'objectif de cette composante est de rendre disponible en quantité suffisante les semences améliorées de riz de bonne qualité sur toute l'étendue du territoire national pour réduire la vulnérabilité de la filière riz face à la quasi inexistence des semences certifiées sur le marché afin de garantir une production soutenue de riz. Pour ce faire, il sera dans un premier temps procédé à la construction des entrepôts de stockage, l'aménagement des aires de production de semences, l'acquisition du matériel et équipement de laboratoire servant à analyser la qualité des semences. Dans un second temps, après l'acquisition de semences

fondatrices, la production des semences de prébase et de base, les semences certifiées seront produites par les multiplicateurs de semences contractualisés sous le contrôle du Centre National des Semences Améliorées (CNSA). L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.1.1 : Au moins 20 t de semence de base et de prébase produites

R.1.2 : Au moins 254 t de semences certifiées produites

R.1.3 : Les aires de production des semences dans les 3 centres d'appui technique et l'IRA sont aménagés

R.1.4 : Au moins 24 producteurs de semences appuyés

R.1.5 : Le laboratoire de contrôle du CNSA est aux normes et fonctionnel

R.1.6 : Les entrepôts de stockage des semences sont construits

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous.

	Résultats attendus	Activités
Composante 1 : disponibilité des semences améliorées	R.1.1 : Au moins 20 t de semence de base et de prébase produites	A.1.1.1 : Acquérir les semences fondatrices
		A.1.1.2 : Produire les semences de base et de prébase
		A.1.1.3 : Procéder au contrôle qualité in situ
		A.1.1.4 : Analyser la qualité des semences
		A.1.1.5 : Traiter et conditionner les semences
	R.1.2 : Au moins 254 t de semences certifiées produites	A.1.2.1 : Acquérir les semences base
		A.1.2.2 : Produire la semence certifiée
		A.1.2.3 : Identifier les multiplicateurs de semences
		A.1.2.4 : Procéder au contrôle qualité in situ
		A.1.2.5 : Analyser la qualité des semences
		A.1.2.6 : Traiter et conditionner les semences
	R.1.3 : Les aires de production des semences dans les 3 centres d'appui technique et l'IRA sont aménagés	A.1.3.1 : Identifier les besoins des trois centres d'appui technique et l'IRA
		A.1.3.2 : Aménager les aires de production de semences
	R.1.4 : Au moins 24 producteurs de semences appuyés	A.1.4.1 : Identifier les multiplicateurs de semences
		A.1.4.2 : Contractualiser avec les multiplicateurs de semences
		A.1.4.3 : Distribuer les intrants aux multiplicateurs de semences

		A.1.4.4 : Procéder au contrôle qualité in situ
		A.1.4.5 : Analyser la qualité des semences
		A.1.4.6 : Traiter et conditionner les semences
	R.1.5 : Le laboratoire de contrôle du CNSA est aux normes et fonctionnel	A.1.5.1 : Identifier les besoins en matériel de laboratoire
		A.1.5.2 : Acquérir le matériel de laboratoire
		A.1.5.3 : Equiper le laboratoire
	R.1.6 : Les entrepôts de stockage des semences sont construits	A.1.6.1 : Identifier les sites d'implantation des entrepôts de stockage de semences
		A.1.6.2 : Construire les entrepôts de stockage
		A.1.6.3 : Stocker les semences dans les entrepôts

5.2 Composante 2 : amélioration de l'accès à la semence améliorée

L'objectif de cette composante est d'une part de faciliter l'approvisionnement en semences certifiées et d'autre part garantir la disponibilité de cette dernière. Pour ce faire, il sera créé un fonds de crédit semence et installer des points de vente de proximité de semences. L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.2.1 : Un fonds de crédit d'accès à la semence est mis en place

R.2.2 : L'agriculture contractuelle est promue

R.2.3 : Les points de commercialisation de semences sont installés

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous

Composante 2 : amélioration de l'accès à la semence améliorée	Résultats attendus	Activités
	R.2.1 : Un fonds de crédit d'accès à la semence est mis en place	A.2.1.1 : Créer un fonds de crédit semence
		A.2.1.2 : Alimenter le fonds de crédit semence
	R.2.2 : L'agriculture contractuelle est promue	A.2.2.1 : Identifier les partenaires financiers
		A.2.2.2 : Elaborer les termes de contrats
		A.2.2.3 : Sensibiliser les multiplicateurs de semences sur le projet
		A.2.2.4 : Identifier les multiplicateurs de semences adhérant au projet
	R.2.3 : Les points de commercialisation de semences sont installés	A.2.3.1 : Identifier les points de commercialisation
		A.2.3.2 : Installer les points de vente des semences

5.3 Composante 3 : renforcement des capacités des acteurs de la filière semencière de riz

L'objectif de cette composante est d'une part de former les chercheurs, les vulgarisateurs, les techniciens de laboratoire et les multiplicateurs de semences sur la base des besoins identifiés, et d'autre part de renforcer les capacités des animateurs de laboratoires et des Centres de Recherche dans l'élaboration des projets bancables. Pour ce faire, il sera procédé à l'organisation des séances de session de formation à leur endroit. L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R..3.1 : Les capacités des chercheurs et des vulgarisateurs sont renforcées

R..3.2 : Les capacités des multiplicateurs de semences sont renforcées

R..3.3 : Les capacités du personnel de laboratoire sont renforcées

R..3.4 : Les moyens financiers sont mis à la disposition des laboratoires et Centres de Recherche

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous

Composante 3 : renforcement des capacités des acteurs de la filière semencière de riz	Résultats attendus	Activités
	R..3.1 : Les capacités des chercheurs et des vulgarisateurs sont renforcées	A.3.1.1 : Identifier les besoins en formation
		A.3.1.2 : Sélectionner les chercheurs et vulgarisateur à former
		A.3.1.3 : Former les chercheurs et vulgarisateurs
	R.3.2 : Les capacités des multiplicateurs de semences sont renforcées	A.3.2.1 : Identifier les besoins en formation
		A.3.2.2 : Identifier les multiplicateurs de semences à former
		A.3.2.3 : Identifier les formateurs
		A.3.2.4 : Organiser les sessions de formation des multiplicateurs de semences
	R..3.3 : Les capacités du personnel de laboratoire sont renforcées	A.3.3.1 : Identifier les besoin en formation du personnel de laboratoire
		A.3.3.2 : Identifier les techniciens de laboratoire à former
		A.3.3.3 : Organiser les sessions de formation du personnel de laboratoire
	R..3.4 : Les moyens financiers sont mis à la disposition des laboratoires et Centres de Recherche	A.3.4 1 : Identifier les besoins en financement des laboratoires et des centres de recherche
		A.3.4.2 : Renforcer les capacités des animateurs dans l'élaboration des projets bancables
		A.3.4.3 : Faire un plaidoyer auprès des institutions financières

5.4 Composante 4 : gestion et coordination du projet

Cette composante a pour objectif de garantir la gestion de manière à ce que la coordination dispose des moyens humains, logistiques et matériels qui devraient lui permettre d'assurer son fonctionnement. Il s'agit de renforcer les capacités techniques et managériales de l'équipe du projet et de mettre à sa disposition tous les moyens tant financiers que matériel en quantité suffisante et en temps opportun. Les activités à mettre en œuvre sont déclinées dans le tableau ci-dessous :

	Résultats attendus	Activités
--	--------------------	-----------

Composante 4 : Gestion et coordination du projet	R.4.1 : la coordination est assurée	A.4.1.1 : Mettre en place une équipe de gestion du projet
		A.4.1.2 : Renforcer les capacités de l'équipe de gestion.
		A.4.1.3 : assurer le bon fonctionnement du projet
	R.4.2 : les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles	A.4.2.1 : Acquérir les équipements de bureau.
		A.4.2.2 : Acquérir les matériels roulants.

6 FINANCEMENT ET DUREE DU PROJET

La durée du projet est de 3 ans pour un coût total de **2 034 154 250 FCFA**, le détail des coûts par composante est résumé dans le tableau ci-dessous

Composante	Cout (FCFA)	Part relatif
Composante 1 : disponibilité des semences améliorées	637 231 136	31,3%
Composante 2 : amélioration de l'accès à la semence améliorée	1 008 000 000	49,6%
Composante 3 : renforcement des capacités des acteurs de la filière semencière de riz	204 000 000	10,0%
Composante 4 : gestion et coordination du projet	184 923 114	9,1%
Total	2 034 154 250	100,0%

7 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Pour la mise en œuvre du projet, le « faire-faire » sera privilégié notamment avec les consultants individuels ayant une grande expérience dans le domaine d'identification et de développement des innovations technologiques. Pour l'attribution du marché un appel d'offre national sera lancé en explicitant la commande de manière claire. Ceci permet non seulement de respecter les procédures administratives et financières, mais aussi de s'assurer des avantages qualité-coût. Dans l'ensemble, les actions et activités identifiées en matière d'identification et/ou de développement des innovations technologiques seront requises et des attributions de marchés seront effectuées dans la transparence selon les étapes ci-après : (i) l'élaboration des termes de référence de l'activité, (ii) le recrutement du consultant, (iii) la signature du contrat, (iv) l'organisation de la réunion de démarrage et de cadrage de l'activité et (v) la supervision de l'activité. Par ailleurs, les acteurs de la filière riz seront impliqués dans l'identification et le développement des innovations technologiques afin de garantir leur appropriation. Etant donné l'importance du projet et les risques importants encourus par la non acceptation de ces innovations par les populations, un accent particulier sera mis sur la communication et l'information des acteurs actifs dans la filière riz.

8 ORGANISATION ET GESTION

Le projet sera placé sous l'égide du MAEP et le maître d'œuvre la DGA. Il sera mis en place, une unité de coordination qui sera en charge du management, de la coordination générale et de la mise en œuvre des activités du projet. Elle sera composée d'un coordonnateur, d'un expert en vulgarisation, d'un expert en suivi évaluation ; d'un expert en passation des marchés et d'un responsable administratif et financier. L'unité de coordination travaillera en étroite collaboration avec toutes les structures actives dans le domaine du développement des innovations technologiques et de leur transfert tant sur le plan national que local.

9 SUIVI EVALUATION

Le but essentiel du cadre de Suivi et Evaluation qui sera mis en place est de s'assurer que les principaux objectifs du projet sont atteints. Dans cette optique, des indicateurs ayant un caractère SMART seront définis par l'UCP en relation avec les bénéficiaires et les PTF. Une première proposition desdits indicateurs sera proposée dans le cadre logique en annexe de ce document.

Il vise également la détection à temps de toute situation problématique, qu'elle ait échappé au consultant adjudicataire au moment de la planification ou qu'elle soit survenue en raison de changements brusques dans la mise en œuvre du projet sur le terrain afin que cette situation soit corrigée en conséquence sur le terrain. L'UCP doit : i) s'assurer que l'ensemble des informations collectées sont gérées par la mise en place d'un système de gestion de l'information conforme aux modèles et aux exigences de suivi-évaluation du bailleur ; ii) s'assurer que le planning des activités et du budget est exécuté conformément avec les prévisions ; iii) vérifier en permanence que la réalisation qualitative et physique est faite dans les délais prévus.

10 RISQUES

Les risques qui pourraient impacter négativement le projet ont été identifiés et analysés et les résultats montrent qu'ils sont négligeables. Toutefois les mesures d'atténuation de ces risques sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Risques	Mesures d'atténuation	Evaluation du risque
Faiblesse de la capacité opérationnelle de la recherche	○ Faciliter l'équipement en matériel de recherche ○ Faire un plaidoyer pour augmenter le budget de la recherche	M
Coût élevé des semences	○ Subventionner les intrants agricoles ○ Acquérir des technologies facilitant la production ○ Planter les points de vente de proximité	M
Faible implication des acteurs	○ Réduire la pénibilité du travail	N
Qualité du formateur	○ Elever les exigences de recrutement ; ○ Insérer parmi les critères de sélection les certificats de satisfaction	N
Difficultés d'accès à l'eau		N

Risques	Mesures d'atténuation	Evaluation du risque
Non-respect des itinéraires techniques	○ Faciliter l'identification des nouvelles pratiques ; ○ Organiser des sessions de sensibilisations et de formation ; ○ Informer de manière continue les producteurs sur l'utilité des itinéraires techniques	M
Faible implication des producteurs semenciers	○ Réduire la pénibilité du travail	N
Non-respect du cahier des charges	○ Elever les exigences de recrutement ; ○ Insérer parmi les critères de sélection les certificats de satisfaction du travail rendu	N
Non-respect des normes de construction	○ Elever les exigences de recrutement ; ○ Insérer parmi les critères de sélection les certificats de satisfaction du travail rendu	N
Faible volonté de l'Etat	○ Faire un plaidoyer continu pour du riz une priorité de développement	N
Non entente entre le privé et les producteurs	○ Etablir des règles claires pour la détermination du prix ○ Organiser des réunions de concertation ○ Faciliter l'accès au crédit de commercialisation	M
Difficulté d'accéder aux financements	○ Mettre en place une ligne de bonification ○ Mettre en place une ligne de financement	M
Inadaptation du profil du personnel de laboratoire	○ Elaborer des termes de référence clair pour le recrutement du personnel	N
Manque de motivation du personnel	○ Améliorer l'environnement du travail du personnel ○ Organiser des sessions de renforcement des capacités ○ Etablir un plan de carrière	N
Non implication des multiplicateurs de semences	○ Organiser des sessions de formation, de sensibilisation et d'information	N
Evaluation générale du risque		N

Evaluation du risque : Haut (H) ; Substantiel (S) ; Modeste (M) ; Bas ou Négligeable (N).

11 FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET

Fiche synoptique d'identification de projet

1. Titre du projet (Nom Complet)	Projet de production et de distribution des semences améliorées de riz au Congo										
2. Zone d'intervention	Ouessou (Sangha) ; Ewo (Cuvette-Ouest) ; Oyo (Cuvette) ; Ngo (Plateaux) ; Kindamba (Pool) ; Mossendjo (Niari) ; Loudima (Bouenza); Pointe-Noire										
3. Nature du financement	3	1	4	5							
	1. Grant, 2. Loan, 3. Technical Coop. /Assistance, 4. National budget, 5. Private sector										
4. Domaine d'intervention	11	2	4								
	1. Policy, 2. R & D, 3. Extension & Training, 4. Production, 5. Marketing 6. Post-harvest, 7. Quality Control, 8. Credit, 9. Capacity Building, 10. Infrastructure 11. Other (semence)										
5. Sources de financement probable	FAO ; AfricaRice ; JICA										
6. Budget (USD)	2 034 154 250										
7. Durée du projet	3 ans										
8. Objectifs général et spécifiques du projet	Goal :	Accroître la productivité du riz									
	Obj. 1 :	Rendre disponible les semences améliorées									
	Obj. 2 :	Améliorer l'accès à la semence améliorée									
	Obj. 3 :	Renforcer les capacités des acteurs de la filière semencière de riz									
9. Bénéficiaires du projet	Direct :	IRA ; Centres d'Appui Technique du MAEP ; Multiplicateurs de semences ; Producteurs									
	Secondaires :	Transformateurs ; transporteurs ; consommateurs ; les acteurs du marché ; Gouvernement...									
10 Résultats attendus du projet	1.1	Au moins 20 t de semence de base et de prébase produites									
	1.2	Au moins 254 t de semences certifiées produites									
	1.3	Les aires de production des semences dans les 3 centres d'appui technique et l'IRA sont aménagés									
	1.4	Au moins 24 producteurs de semences appuyés									
	1.5	Le laboratoire de contrôle du CNSA est aux normes et fonctionnel									
	1.6	Les entrepôts de stockage des semences sont construits									
	2.1	Un fonds de crédit d'accès à la semence est mis en place									
	2.2	L'agriculture contractuelle est promue									
	2.3	Les points de commercialisation de semences sont installés									
	3.1	Les capacités des chercheurs et des vulgarisateurs sont renforcées									
	3.2	Les capacités des multiplicateurs de semences sont renforcées									
	3.3	Les capacités du personnel de laboratoire sont renforcées									
	3.4	Les moyens financiers sont mis à la disposition des laboratoires et Centres de Recherche									
11. Activités	1.1.1	Acquérir les semences fondatrices									
	1.1.2	Produire les semences de base et de prébase									
	1.1.3	Procéder au contrôle qualité in situ									
	1.1.4	Analyser la qualité des semences									
	1.1.5	Traiter et conditionner les semences									
	1.2.1	Acquérir les semences base									
	1.2.2	Produire la semence certifiée									
	1.2.3	Identifier les multiplicateurs de semences									
	1.2.4	Procéder au contrôle qualité in situ									
	1.2.5	Analyser la qualité des semences									
	1.2.6	Traiter et conditionner les semences									

	1.3.1	Identifier les besoins des trois centres d'appui technique et l'IRA
	1.3.2	Aménager les aires de production de semences
	1.4.1	Identifier les multiplicateurs de semences
	1.4.2	Contractualiser avec les multiplicateurs de semences
	1.4.3	Distribuer les intrants aux multiplicateurs de semences
	1.4.4	Procéder au contrôle qualité in situ
	1.4.5	Analyser la qualité des semences
	1.4.6	Traiter et conditionner les semences
	1.5.1	Identifier les besoins en matériel de laboratoire
	1.5.2	Acquérir le matériel de laboratoire
	1.5.3	Equiper le laboratoire
	1.6.1	Identifier les sites d'implantation des entrepôts de stockage de semences
	1.6.2	Construire les entrepôts de stockage
	1.6.3	Stocker les semences dans les entrepôts
	2.1.1	Créer un fonds de crédit semence
	2.1.2	Alimenter le fonds de crédit semence
	2.2.1	Identifier les partenaires financiers
	2.2.2	Elaborer les termes de contrats
	2.2.3	Sensibiliser les multiplicateurs de semences sur le projet
	2.2.4	Identifier les multiplicateurs de semences adhérant au projet
	2.3.1	Identifier les points de commercialisation
	2.3.2	Installer les points de vente des semences
	3.1.1	Identifier les besoins en formation
	3.1.2	Sélectionner les chercheurs et vulgarisateur à former
	3.1.3	Former les chercheurs et vulgarisateurs
	3.2.1	Identifier les besoins en formation
	3.2.2	Identifier les multiplicateurs de semences à former
	3.2.3	Identifier les formateurs
	3.2.4	Organiser les sessions de formation des multiplicateurs de semences
	3.3.1	Identifier les besoins en formation du personnel de laboratoire
	3.3.2	Identifier les techniciens de laboratoire à former
	3.3.3	Organiser les sessions de formation du personnel de laboratoire
	3.4.1	Identifier les besoins en financement des laboratoires et des centres de recherche
	3.4.2	Renforcer les capacités des animateurs dans l'élaboration des projets bancables
	3.4.3	Faire un plaidoyer auprès des institutions financières
12. Effets attendus du projet	1	Garantir l'attractivité de la production du riz
	2	Garantir la rentabilité
	3	Garantir la durabilité de l'accessibilité aux semences améliorées
13. Impacts du projet	1	Promouvoir la souveraineté alimentaire
	2	Réduire l'exode rural
	3	Réduire le déficit de la balance commerciale
	4	Créer de nouveaux emplois
	5	Réduire la pauvreté

12 FORMAT DE CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL :			
Accroître la productivité du riz	Accroître la productivité à l'hectare de 0,5 tonne à 2,89 tonnes d'ici 2030	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
1. Rendre disponible les semences améliorées	21800 tonnes de paddy produit d'ici 2030	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP 3_ Rapport consultant	Faiblesse de la capacité opérationnelle de la recherche
2. Améliorer l'accès à la semence améliorée	100% des superficies irriguées sont emblavée avec les semences certifiées	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Coût élevé des semences Faible accès aux crédits
3. Renforcer les capacités des acteurs de la filière semencière de riz	100% des producteurs de semences maîtrise les itinéraires techniques	Rapport d'enquête Rapport UCP	Faible implication des acteurs Qualité du formateur
3. RÉSULTATS			
Composante 1 : <i>disponibilité des semences améliorées</i>			
1.1 : Au moins 20 t de semence de base et de prébase produites	Au moins 20 tonnes de semences de base et prébase produite d'ici 2030	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP 3_ Rapport consultant	Non-respect des itinéraires techniques Difficultés d'accès à l'eau
1.2 : Au moins 254 t de semences certifiées produites	Au moins 254 tonnes de semences certifiées produite d'ici 2030	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Non-respect des itinéraires techniques

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
			Difficultés d'accès à l'eau
1.3 : Les aires de production des semences dans les 3 centres d'appui technique et l'IRA sont aménagés	Au moins 4 aires de production de semences sont aménagées dans les centres d'appui technique et à l'IRA au terme de la vie du projet	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Non-respect des normes de construction
1.4 : Au moins 24 producteurs de semences appuyés	Au moins 24 producteurs de semences sont appuyés	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Faible implication des producteurs semenciers
1.5 : Le laboratoire de contrôle du CNSA est aux normes et fonctionnel	Le laboratoire de contrôle du CNSA est aux normes et fonctionnel	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Non-respect du cahier des charges
1.6 : Les entrepôts de stockage des semences sont construits	Au moins 8 entrepôts de stockage des semences sont construits	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Non-respect des normes de construction
Composante 2 : <i>amélioration de l'accès à la semence améliorée</i>			
2.1 : Un fonds de crédit d'accès à la semence est mis en place	Un fonds de crédit d'accès à la semence est mis en place	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Faible volonté de l'Etat
2.2 : L'agriculture contractuelle est promue	L'agriculture contractuelle est promue	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Non entente entre le privé et les producteurs
2.3 : Les points de commercialisation de semences sont installés	Au moins 1 points de commercialisation des semences sont installés par pôle	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Difficulté d'accéder aux financements
Composante 3 : <i>renforcement des capacités des acteurs de la filière semencière de riz</i>			
3.1 : Les capacités des chercheurs et des vulgarisateurs sont renforcées	Les capacités des chercheurs et des vulgarisateurs sont renforcées	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Inadaptation du profil du personnel de laboratoire

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
			Manque de motivation du personnel
3.2 : Les capacités des multiplicateurs de semences sont renforcées	Les capacités des multiplicateurs de semences sont renforcées	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Non implication des multiplicateurs de semences
3.3 : Les capacités du personnel de laboratoire sont renforcées	Les capacités du personnel de laboratoire sont renforcées	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Inadaptation du profil du personnel de laboratoire Manque de motivation du personnel
3.4 : Les moyens financiers sont mis à la disposition des laboratoires et Centres de Recherche	Les moyens financiers sont mis à la disposition des laboratoires et Centres de Recherche	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	
Activités	<u>Cout du projet</u>	2 034 154 250	Les ressources sont disponibles en quantité et à temps

13 PLAN D'ACTIONS

Composante	Résultat	Activité	Cout (FCFA)	Chronogramme			Observations
				An1	An2	An3	
Composante 1 : disponibilité des semences améliorées	R.1.1 : Au moins 20 tonnes de semence de base et de prébase produites	A.1.1.1 : Acquérir les semences fondatrices	24 272 736				3 sites par pôle de productions
		A.1.1.2 : Produire les semences de base et de prébase					8 pôles de production
		A.1.1.3 : Procéder au contrôle qualité in situ					2 cycles de production par pôle
		A.1.1.4 : Analyser la qualité des semences					
		A.1.1.5 : Traiter et conditionner les semences					
	R.1.2 : Au moins 254 tonnes de semences certifiées produites	A.1.2.1 : Acquérir les semences de base	229 958 400				3 sites par pôle de productions
		A.1.2.2 : Produire la semence certifiée					8 pôles de production
		A.1.2.3 : Identifier les multiplicateurs de semences					2 cycles de production par pôle
		A.1.2.4 : Procéder au contrôle qualité in situ					
		A.1.2.5 : Analyser la qualité des semences					

Composante	Résultat	Activité	Cout (FCFA)	Chronogramme			Observations
				An1	An2	An3	
		A.1.2.6 : Traiter et conditionner les semences					
	R.1.3 : Les aires de production des semences dans les 3 centres d'appui technique et l'IRA sont aménagés	A.1.3.1 : Identifier les besoins des trois centres d'appui technique et l'IRA	4 000 000				Une étude sera menée pour identifier les besoins
		A.1.3.2 : Aménager les aires de production de semences	40 000 000				
	R.1.4 : Au moins 24 producteurs de semences appuyés	A.1.4.1 : Identifier les multiplicateurs de semences	10 000 000				Une étude sera menée pour identifier les
		A.1.4.2 : Contractualiser avec les multiplicateurs de semences					
		A.1.4.3 : Distribuer les intrants aux multiplicateurs de semences	5 000 000				
		A.1.4.4 : Procéder au contrôle qualité in situ	25 000 000				
		A.1.4.5 : Analyser la qualité des semences	1 000 000				
		A.1.4.6 : Traiter et conditionner les semences	0				
	R.1.5 : Le laboratoire de contrôle du CNSA est aux normes et fonctionnel	A.1.5.1 : Identifier les besoins en matériel de laboratoire	4 000 000				
		A.1.5.2 : Acquérir le matériel de laboratoire	50 000 000				

Composante	Résultat	Activité	Cout (FCFA)	Chronogramme			Observations
				An1	An2	An3	
		A.1.5.3 : Equiper le laboratoire					
	R.1.6 : Les entrepôts de stockage des semences sont construits	A.1.6.1 : Identifier les sites d'implantation des entrepôts de stockage de semences	4 000 000				
		A.1.6.2 : Construire les entrepôts de stockage	240 000 000				
		A.1.6.3 : Stocker les semences dans les entrepôts					
Composante 2 : amélioration de l'accès à la semence améliorée	R.2.1 : Un fonds de crédit d'accès à la semence est mis en place	A.2.1.1 : Créer un fonds de crédit semence	1 000 000 000				
		A.2.1.2 : Alimenter le fonds de crédit semence					
	R.2.2 : L'agriculture contractuelle est promue	A.2.2.1 : Identifier les partenaires financiers	4 000 000				
		A.2.2.2 : Elaborer les termes de contrats					
		A.2.2.3 : Sensibiliser les multiplicateurs de semences sur le projet					
		A.2.2.4 : Identifier les multiplicateurs de semences adhérant au projet					
		A.2.3.1 : Identifier les points de commercialisation	4 000 000				

Composante	Résultat	Activité	Cout (FCFA)	Chronogramme			Observations
				An1	An2	An3	
	R.2.3 : Les points de commercialisation de semences sont installés	A.2.3.2 : Installer les points de vente des semences	0				
Composante 3 : renforcement des capacités des acteurs de la filière semencière de riz	R..3.1 : Les capacités des chercheurs et des vulgarisateurs sont renforcées	A.3.1.1 : Identifier les besoins en formation	4 000 000				
		A.3.1.2 : Sélectionner les chercheurs et vulgarisateur à former	0				
		A.3.1.3 : Former les chercheurs et vulgarisateurs	60 000 000				
	R.3.2 : Les capacités des multiplicateurs de semences sont renforcées	A.3.2.1 : Identifier les besoins en formation	30 000 000				
		A.3.2.2 : Identifier les multiplicateurs de semences à former					
		A.3.2.3 : Identifier les formateurs					
		A.3.2.4 : Organiser les sessions de formation des multiplicateurs de semences					
	R..3.3 : Les capacités du personnel de laboratoire sont renforcées	A.3.3.1 : Identifier les besoin en formation du personnel de laboratoire	10 000 000				
		A.3.3.2 : Identifier les techniciens de laboratoire à former					

Composante	Résultat	Activité	Cout (FCFA)	Chronogramme			Observations
				An1	An2	An3	
		A.3.3.3 : Organiser les sessions de formation du personnel de laboratoire					
	R..3.4 : Les moyens financiers sont mis à la disposition des laboratoires et Centres de Recherche	R.3.4 1 : Identifier les besoins en financement des laboratoires et des centres de recherche	100 000 000				
		R.3.4.2 : Renforcer les capacités des animateurs dans l'élaboration des projets bancables					
		R.3.4.3 : Faire un plaidoyer auprès des institutions financières					
Composante 4 : Coordination et gestion du projet	R.4.1 : la coordination est assurée	A.4.1.1 : Mettre en place une équipe de gestion du projet	184 923 114				
		A.4.1.2 : Renforcer les capacités de l'équipe de gestion.					
		A.4.1.3 : assurer le bon fonctionnement du projet					
	R.4.2. les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles	A.4.2.1 : Acquérir les équipements de bureau.					
		A.4.2.2 : Acquérir les matériels roulants.					
Total (FCFA)			2 034 154 250				